

# Un devoir de mémoire périphérique ou l'imagerie postale de la Seconde Guerre mondiale des origines à nos jours

Grégory Aupiais

DANS **GUERRES MONDIALES ET CONFLITS CONTEMPORAINS** 2020/4 N° 280 , PAGES 123 À 140  
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0984-2292

ISBN 9782130823308

DOI 10.3917/gmcc.280.0123

Date de mise en ligne : 16/11/2020

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2020-4-page-123?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# UN DEVOIR DE MÉMOIRE PÉRIPHÉRIQUE OU L'IMAGERIE POSTALE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE DES ORIGINES À NOS JOURS

Né le 1<sup>er</sup> janvier 1849 sous la II<sup>e</sup> République, le timbre-poste a d'abord emprunté, sans doute par une sorte de mimétisme fonctionnel, l'imagerie associée aux autres valeurs fiduciaires, tout particulièrement les pièces de monnaie. Toutefois, au-delà de la seule matérialisation du paiement la taxe par l'expéditeur pour l'acheminement du courrier, l'espace d'expression laissé par cette symbolique monétaire était plutôt restreint et ne permettait, tout au plus, que d'enregistrer schématiquement des évolutions politiques majeures. Un monopole symbolique auquel la Première Guerre mondiale a cependant mis fin posant ainsi les bases d'une véritable « révolution iconographique ». Durant l'entre-deux-guerres furent ainsi définis progressivement les neuf registres dans lesquels se sont inscrites en France depuis lors toutes les émissions de timbres-poste<sup>1</sup>. Une classification qui masque cependant une extraordinaire diversité car l'index thématique du catalogue *Yvert et Tellier*, la principale référence en matière de philatélie pour les timbres-poste de France et de la plupart des pays francophones, y compris sur le plan international, comporte près de 5 000 entrées<sup>2</sup>. Si la plupart sont uniques, certaines en revanche s'avèrent beaucoup plus fédératrices. Ainsi, depuis 1944, ce ne sont pas moins de cent-cinquante-cinq timbres-poste qui ont été consacrés à la Seconde Guerre mondiale. Avec un peu plus de 3 % des quelque 5 000 timbres-poste émis en France depuis 1944, cela représente même une concentration plutôt exceptionnelle pour ce corpus iconographique très spécifique et qui, jusque dans la décennie 1980, était aussi l'un des loisirs préférés des Français<sup>3</sup>. Rien d'étonnant donc à ce que ces figurines aient accompagné les représentations et la mémoire de l'événement des premières évocations du conflit et des opérations militaires dans l'immédiate après-guerre, à la France résistante puis la Shoah.

1. Liste des principaux thèmes abordés par l'iconographie postale française aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles (par ordre alphabétique) : « armée », « arts et lettres », « événement historique », « expositions, congrès, conférences » « série courante », « sciences et techniques », « séries touristiques », « vie économique et sociale », « vie politique ».

2. Yvert & Tellier, *Catalogue de timbres-poste 2013, France*, Amiens, Éditions Yvert & Tellier, 2012, p. 17-38.

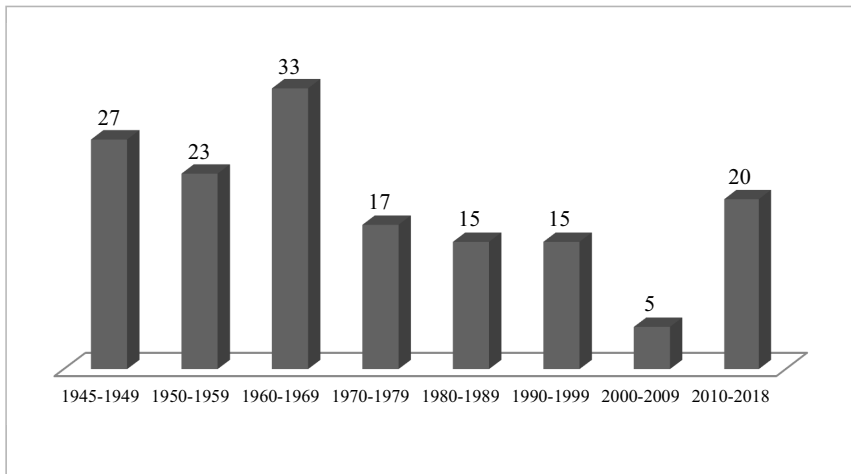
3. Dominique Buffier, Roland Garnier, Pierre Jullien, *La philatélie, collection et placement*, Paris, Presses universitaires de France (coll. « Que sais-je ? »), 1998.

## LE SURGISSEMENT DU CONFLIT

Le surgissement de la Seconde Guerre mondiale dans l'imagerie postale française est intervenu avant même la fin du conflit. En effet, le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) avait évoqué depuis Alger la libération alors simplement partielle du territoire national et il y eut par la suite d'autres prolongements iconographiques jusqu'à la signature de l'armistice le 8 mai 1945. Il s'agissait toutefois d'une nécessité aussi symbolique que matérielle. En effet, par le décret du 7 août 1944 portant cessation de la validité de divers timbres émis par l'autorité de fait, dite « Gouvernement de l'État français » et l'arrêté ministériel d'application du 26 septembre 1944, plusieurs dizaines de millions de timbres-poste, à commencer par ceux d'usage courant, avaient été démonétisés. Cette disposition réglementaire avait concerné toutes les figurines à l'effigie du maréchal Pétain, de quelque nature qu'elles soient, mais également deux paires célébrant d'une part la famille du prisonnier et d'autre part la création de la *Légion tricolore*, ainsi qu'un dernier timbre-poste dénonçant les bombardements alliés. Un renouvellement des collections existantes s'imposait donc. Deux séries de timbres-poste destinés à un usage courant furent ainsi émises depuis la capitale algéroise. Un coq gaulois et une croix de Lorraine ainsi qu'un profil de Marianne couronné et encadré de lauriers. Toutefois, il s'agissait de figurines totalement exogènes à l'administration des Postes. Tout comme ce timbre-poste représentant l'Arc de triomphe et mis à disposition par l'*Allied Military Government of Occupied Territories* (AMGOT) et bientôt un autre profil de Marianne toujours laurée mais d'origine anglaise. L'administration des Postes libérée souhaitait toutefois échapper à une telle mise sous tutelle. De même, elle préférerait également éviter la généralisation de la pratique des surcharges qu'elle parut pourtant un temps cautionner. En effet, des timbres-poste à l'effigie de Mercure initialement émis sous la III<sup>e</sup> République avant d'être repris sous le régime de Vichy avec la légende « Postes Françaises » furent remis en circulation et surchargés avec le monogramme « RF » mais cette initiative demeura toutefois sans lendemain. De plus, presque parallèlement, une série de timbres-poste hérités de la III<sup>e</sup> République fut remise en circulation avant que les émissions ne reprennent leur cours normal dès la fin de l'année 1945 et surtout à partir de 1946.

Temporalité oblige, c'est la V<sup>e</sup> République qui concentre très logiquement la grande majorité des émissions consacrées à la Seconde Guerre mondiale avec près de 71 % des figurines recensées. Toutefois, une telle partition ne signifie pas grand-chose compte tenu de la durée inégale des régimes traversés par cette imagerie : deux ans et quatre mois pour le GPRF, douze ans pour la IV<sup>e</sup> République, plus de soixante pour la V<sup>e</sup> République. L'analyse par décennie s'avère en revanche plus riche d'enseignements (Graphique 1). En effet, la plus forte concentration de timbres-poste intervient entre 1944 et 1969, à savoir de l'immédiate après-

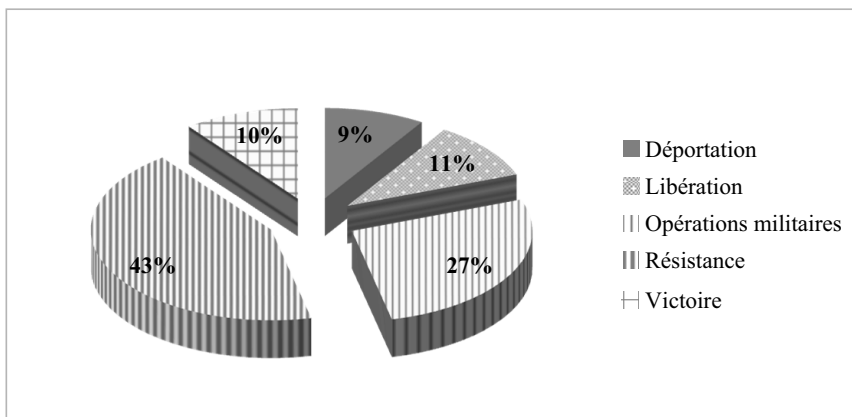
Graphique 1 : Timbres-poste sur la Seconde Guerre mondiale émis en France métropolitaine depuis 1945



guerre aux premières années de la V<sup>e</sup> République et à la présidence du général de Gaulle. Georges Pompidou, sans doute par fidélité voire filiation politique, a conservé ensuite un socle philatélique solide autour de cette thématique et plutôt conséquent d'ailleurs compte tenu de son mandat tronqué par la maladie. Son successeur, Valéry Giscard d'Estaing, s'est en revanche inscrit dans une vraie démarche de rupture par rapport à la période gaulliste. Avec François Mitterrand, ces figurines ont de nouveau fait leur apparition, sans toutefois atteindre les sommets gaullistes, avant d'entamer une lente décrue sous Jacques Chirac et ceci en dépit du caractère volontariste de la politique mémorielle initiée par ce dernier. Une tendance qui se confirma ensuite avec son successeur, Nicolas Sarkozy. François Hollande a en revanche renoué avec une certaine tradition, sans toutefois approcher les totaux mitterrandiens. Quant à Emmanuel Macron, il est bien évidemment trop tôt pour envisager ne serait-ce que l'esquisse d'un bilan mais avec déjà quatre émissions à son actif, il dépasse déjà le quinquennat précédant, mais peut-être s'agit-il plus de l'expression iconographique des hasards du calendrier.

Le volume plutôt conséquent des émissions de timbres-poste autour du thème générique de la Seconde Guerre mondiale rend également tout à fait pertinente une approche quantitative sur le plan thématique (Graphique 2). D'autant que le premier constat qui s'impose est celui d'une répartition profondément inégale entre les cinq sous-catégories qui ont été mises en évidence à l'issue de l'inventaire. La Résistance, bien qu'étant un phénomène minoritaire, pour ne pas dire marginal, concentre près de 43 % des figurines émises depuis 1944. Viennent ensuite, avec 27 %, les opérations militaires durant lesquelles pourtant, du fait de l'armistice du

Graphique 2 : Inventaire thématique des timbres-poste sur la Seconde Guerre mondiale émis en France métropolitaine depuis 1945



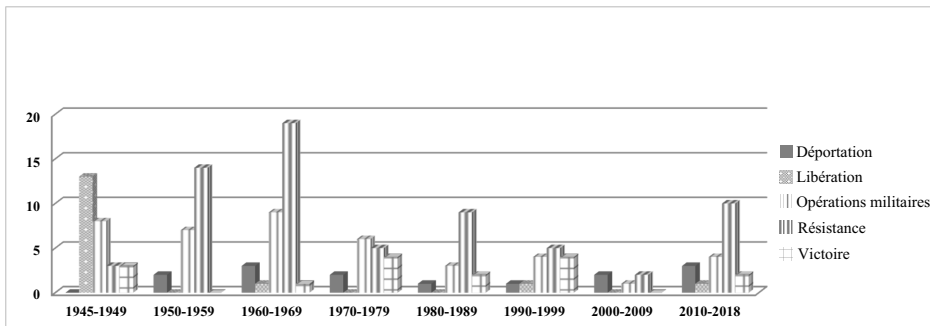
22 juin 1940, la France ne s'est pourtant guère illustrée. S'y associent assez logiquement, les commémorations philatéliques de la libération du territoire national et plus largement de la victoire, même si ces dernières empruntèrent souvent une voie allégorique aussi éthérée que peu lisible a posteriori. Enfin, dernier arrivé dans ce corpus iconographique un ensemble de timbres-poste autour de la déportation et de la Shoah. Bien qu'elle ait touché en France plus de 75 000 personnes, elle n'a fait l'objet en l'espace de plus de cinquante ans que de treize figurines<sup>4</sup>. Toutefois, cette faiblesse numérique est loin d'être la marque d'un désintérêt mais traduit peut-être plutôt la réelle difficulté à appréhender certains aspects d'une période, où pour reprendre l'expression de Georges Pompidou : « les Français ne s'aimaient pas<sup>5</sup> ».

La ventilation des figurines relatives à la Seconde Guerre mondiale entre ces cinq sous-catégories thématiques est aussi inégale en volume comme dans le temps. Dans l'immédiate après-guerre, ce sont assez logiquement les émissions de timbres-poste relatifs à la Libération et aux opérations militaires qui semblent avoir été plébiscitées (Graphique 3). Une répartition aussi provisoire que conjoncturelle, car si les premières s'estompèrent vite, les secondes se maintenant sensiblement au même niveau, elles se retrouvèrent supplantées par celles consacrées à la Résistance. Une configuration qui se retrouve jusqu'en 1969, les disparités tendant même à s'accroître. L'effondrement général constaté lors de la décennie suivante semble avoir permis une sorte de rééquilibrage au profit des opérations militaires qui constituent comme une sorte de fondement de ce service minimum mémoriel. Il ne s'inscrit pas toutefois dans la durée car, à partir de l'année 1980, les évocations de la Résistance retrouvèrent leur

4. Pierre Laborie, *Les Français sous Vichy et l'Occupation*, Toulouse, Éditions Milan, 2003, p. 36.

5. Georges Pompidou, conférence de presse du 21 septembre 1972.

Graphique 3 : Analyse quantitative et thématique des timbres-poste sur la Seconde Guerre mondiale émis en France métropolitaine depuis 1945



prééminence mais d'une manière moins prononcée toutefois. Cela constitua une transition en douceur avec le nouveau recul constaté la décennie suivante mais qui, une nouvelle fois, ne s'inscrivit pas dans la durée. La résurgence observée à compter de l'année 2010 tient nécessairement compte du calendrier des commémorations. Toutefois, l'année 2019 ne changera pas la physionomie générale de la décennie qui restera dominée par la prééminence de la Résistance dans le corpus philatélique. Une omnipotence logique au demeurant qui est souvent intervenue parallèlement à l'hommage national rendu à l'occasion de la disparition ses ultimes figures survivantes.

#### IMAGES D'UNE FRANCE COMBATTANTE

Si aucun timbre-poste ne fut à proprement parler émis sur le thème de la Résistance avant le 10 novembre 1947, cette dernière a depuis très largement comblé son retard puisqu'en 2019, elle ne concentre pas moins de 43 % de l'imagerie postale de la Seconde Guerre mondiale. Elle se décompose même en trois temps distincts. De 1944 à 1956, c'est le temps du martyr. Une tendance qui ne fut pas cependant l'expression d'un large consensus national comme en témoignent les trente-trois projets de maquette proposés à l'administration des Postes pour cette première expérimentation iconographique. Elles louvoyèrent, en effet, entre des allégories souffrantes ou combattantes mettant en scène la République voire la Liberté, des évocations de maquis, avant d'opter en définitive pour une sorte de martyrologue représentant l'exécution d'un résistant anonyme par deux soldats allemands dont furent gommées toutes les autres allusions politiques, pourtant initialement présentes (Figure 1). La Résistance se devait de rester nationale et de n'être, par conséquent, inféodée à aucune faction qu'elle fut gaulliste ou communiste. Un essai néanmoins transformé dont découla ensuite de 1957 à 1961, le temps des héros. Il fallut toutefois

attendre près dix ans pour que ce thème de la Résistance réapparaisse et cette fois à travers l'évocation de quelques-uns de ses héros fondateurs, à commencer par le plus emblématique d'entre eux sans doute : Jean Moulin (Figure 2). Une demande de cette nature avait été formulée antérieurement, plus précisément dès le 24 janvier 1948 par Émile Ain, le maire de Béziers, au nom du Comité Jean Moulin. Ce dernier souhaitait obtenir de l'administration des Postes l'émission d'une figurine avec une surtaxe dont le bénéfice servirait à financer la construction d'un monument commémoratif. Une requête plutôt banale, très courante même sous la III<sup>e</sup> République, à laquelle le directeur de cabinet du secrétaire d'État aux PTT opposa cependant une fin de non-recevoir. Après avoir rappelé, comme en 1947, la nécessité : « de glorifier l'ensemble des Résistants », il indiqua également que ce procédé était désormais réservé : « aux œuvres poursuivant, sur le plan national un but de bienfaisance »<sup>6</sup>. Afin de couper court à une éventuelle polémique, ce timbre-poste fut intégré à une série de cinq vignettes postales où étaient représentées différentes branches de la Résistance intérieure, toutes tendances politiques confondues, bien qu'elles aient en commun d'avoir fait acte d'allégeance à la France libre du général de Gaulle. Par la suite, et jusqu'en 1961, ces émissions rythmèrent l'imagerie postale métropolitaine. Elles respectèrent également ce pluralisme séquentiel, y ajoutant par atavisme professionnel un représentant de l'administration des Postes. Il n'y eut qu'une exception en 1961 avec Lionel Dubray qui fut le seul membre des Francs-tireurs et Partisans et donc lié au parti communiste à être ainsi honoré. Allégorie souffrante et *herôdon* postal atteignirent cependant très vite leur limite symbolique en matière de représentations de l'événement qui basculèrent à compter de l'année 1962 dans le temps de la lutte. En effet, la question de la lutte armée ne fut soulevée que tardivement. D'abord indirectement, à travers l'évocation de monuments commémoratifs comme celui du Vercors en 1962 ou des Glières en 1963, puis d'une manière moins détournée en 1969 à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Libération (Figure 3). Cependant, cet hommage aux combattants du mont Mouchet fut associé aux autres opérations militaires auxquelles les Forces Françaises Libres, mais conventionnelles celles-là, avaient pris une part active comme, par exemple, le débarquement en Provence et il fallut véritablement attendre 1984 pour que l'image du maquisard s'impose dans l'iconographie postale. Parallèlement, les opposants politiques au régime de Vichy furent également célébrés. Dans un premier temps plutôt ceux classés à droite, à l'exception de Paul Langevin en 1948. Toutefois, c'est d'avantage le physicien qui fut alors mis à l'honneur que l'intellectuel anti-fasciste et compagnon de route du parti communiste. Cette tendance s'inversa dans la décennie 1980 qui privilégia d'une manière systématique les anciens ministres du Front populaire tel Jean Zay ou Pierre Cot. Les trois temps de l'iconographie postale ne peuvent pas bien évidemment rendre compte des multiples facettes du prisme de la Résistance. Cependant, cette lente muta-

6. Musée de La Poste, Dossiers d'émission, 1957, carton 24, dossier 7.

Figure 1<sup>7</sup> / 1947 – YT n° 790 / Résistance



tion du martyr en combat collectif avec l'étape intermédiaire du singulier héroïque permet à défaut d'en saisir au moins une partie de la complexité.

Les opérations militaires concentrent ensuite près de 27 % des figurines émises autour de la Seconde Guerre mondiale depuis 1944 et, beaucoup plus d'ailleurs, si se trouvent associées à cette thématique celles évoquant la Libération et la Victoire qui en furent les conséquences directes. Toutefois, ces dernières présentent une originalité, voire une identité propre, qui rendent délicat un tel amalgame. D'ailleurs, il faut remarquer que les opérations militaires ne furent pas évoquées en tant que telles dès l'immédiat après-guerre. En 1945, le premier timbre-poste émis de l'année le fut sur cette thématique et évoque la libération de Paris mais dans une

7. Ces onze figures sont extraites avec son aimable autorisation de l'inventaire dressé par Bernard Le Lann sur son site Internet : <http://www.phil-ouest.com/>. Elles utilisent la numérotation du cata-

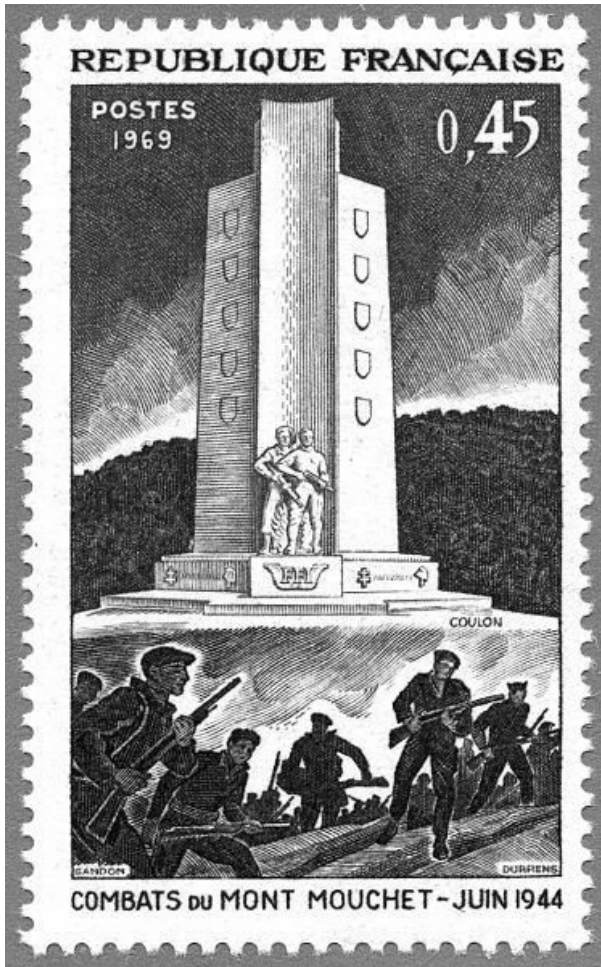
Figure 2 / 1957 – YT n° 1100 / Série « Héros de la Résistance »



approche graphique originale que n'aurait assurément pas reniée Eugène Delacroix (Figure 4). Par la suite, elles furent abordées sous un angle résolument plus conceptuel avec des boucliers brisant des chaînes voire des armoiries de ville ou de province célébrant l'intégrité retrouvée de la Nation (Figure 5). Furent également évoquées les victimes civiles du conflit, d'abord sous un angle professionnel, presque corporatiste, puis celles relevant d'une dimension nationale. Les années qui suivirent virent émerger de nouvelles approches. Le conflit fut ainsi évoqué à travers des monuments commémoratifs et une galerie de saints laïcs qui deviendront très vite des figures récurrentes de ce corpus iconographique, à savoir les généraux puis maréchaux Leclerc et de Lattre de Tassigny.

logue de timbres-poste *Yvert et Téliier*, la principale référence pour les timbres-poste de France et de la plupart des pays francophones et l'une des références internationales en matière de philatélie.

Figure 3 / 1969 – YT n° 1604 / 25<sup>e</sup> anniversaire de la Libération



À partir du 20<sup>e</sup> anniversaire, ce sont les images qui se libèrent et les évocations du conflit qui deviennent plurielles. Les allégories reculent au profit d'approches plus réalistes du conflit avec le souci permanent de valoriser le rôle des Forces Françaises Libres, fût-ce au prix de quelques distorsions avec la réalité historique. Cette tendance puisait ses racines dans la décennie précédente qui avait mis à l'honneur par exemple les épisodes de Narvik ou de Bir-Hakeim (Figure 6). Toutefois, en 1969, ce fut nettement plus massif avec une série de six timbres-poste d'un format inusité. Par la suite, cet enjeu politique est devenu moins prégnant et les allusions à la Seconde Guerre mondiale intervinrent plutôt dans le cadre d'un calendrier commémoratif décennal avec une certaine prédilection pour les

Figure 4 / 1945 – YT n° 669 / Libération



grandes dates, quarantième et surtout cinquantième anniversaire, et avec pour ce dernier d'ailleurs une certaine continuité entre les mandats de François Mitterrand et de Jacques Chirac.

#### MÉMOIRE POSTALE DE LA SHOAH

Bien qu'elle soit d'un point de vue chronologique la plus récente des thématiques connexes de la Seconde Guerre mondiale et même si elle ne rassemble à ce jour que 9 % des cent-cinquante-cinq figurines émises par l'administration des Postes, la Shoah ne peut cependant être considérée comme marginale. La première évocation intervient cependant plutôt tardivement en 1955, soit une décennie et quelque vingt et un timbres-poste plus tard

Figure 5 / 1945 – YT n° 670 / Chaînes brisées



(Figure 7). Le premier projet identifié d'une émission sur le thème de la Shoah avait pourtant été initié d'une manière bien plus précoce par Paul Arrighi, président du *Réseau du souvenir*<sup>8</sup>. Toutefois, celui-ci a été rapidement abandonné avant d'être récupéré, sans plus de succès d'ailleurs, par la Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes, plutôt d'obédience communiste. Par ricochet, il a néanmoins fini par retenir l'attention d'Edmond Debeaumarché, inspecteur général au ministère des anciens combattants et président de l'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus<sup>9</sup>. Le soutien de cette personnalité charismatique s'est d'ailleurs avéré déterminant. Ce haut fonctionnaire avait, en effet, effectué l'essentiel de sa carrière au ministère des PTT et disposait encore au sein des services centraux de solides appuis, doublés de relations amicales. De plus, il est certain que son statut d'ancien résistant, co-fondateur de Résistance-PTT, comme de déporté donnait à sa requête un caractère particulièrement signalé, à défaut

8. L'Adresse Musée de La Poste de Paris, dossiers d'émission, 1955, dossier n° 10, lettre de Paul Arrighi au ministre des PTT, 4 novembre 1953.

9. L'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus est une association fédérant dans un même but l'Association nationale des familles de résistants d'otages morts pour la France, l'Association départementale des déportés, internés et familles, la Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance et l'Amicale des camps.

Figure 6 / 1952 – YT n° 922 / 12<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Narvik

d'être prioritaire. De plus, Edmond Debeaumarché a bénéficié du contexte favorable qu'avait d'ailleurs à l'époque déjà anticipé Paul Arrighi entourant le vote le 14 avril 1954 d'une loi instituant le dernier dimanche d'avril en journée du souvenir des déportés mais aussi de l'approche du dixième anniversaire de la libération des camps de concentration. Indépendamment de la légitimité du nouveau porteur du projet, l'administration des Postes l'écarta néanmoins du choix de la maquette définitive, monopole de la commission des Timbres-postaux chargée depuis 1945 d'établir le calendrier et d'assurer le suivi des émissions de timbres-poste. Il contesta d'ailleurs sa décision définitive d'opter pour des miradors et des barbelés démilitarisés émergeant d'un paysage lunaire dont l'identification était impossible ou particulièrement délicate pour le grand public. Il s'en est d'ailleurs ouvert dans une lettre à l'un de ses anciens collègues qui lui adressa une réponse aussi cordiale que circonstanciée : « Quant au sujet de cette figurine, je conviens avec toi qu'il aurait pu être plus directement approprié au but recherché mais je puis t'assurer que ce résultat aurait été atteint si des influences disons conciliatrices n'avait pesé sur l'inspiration du dessinateur<sup>10</sup>. » Un contrôle hiérarchique particulièrement strict avait ainsi pesé sur le dessinateur et graveur Albert Décaris chargé par l'administration des Postes de réaliser cette figurine. Les fours crématoires voire les seules fumées noires évocatrices ou encore la potence présente sur certains projets ont ainsi été systématiquement éliminés. Tout comme ont été écartées également, les vues permettant d'appréhender le caractère industriel des camps de

10. L'Adresse Musée de La Poste de Paris, dossiers d'émission, 1955, dossier n° 10, lettre de Pascal Faucon à Edmond Beaumarché, 11 mars 1955.

Figure 7 / 1955 – YT n° 1023 / 10<sup>e</sup> anniversaire de la libération  
des camps de concentration



concentration. Ce contrôle hiérarchique connut même des prolongements jusque dans la rédaction de la notice de renseignements jointe et adressée aux agences de presse, aux journaux d'information comme à la presse philatélique ainsi qu'aux ambassades et consulats. Une note interne restée anonyme le qualifie en effet de « timbre épineux ». La réconciliation franco-allemande et les prémices de la construction européenne, déjà fragilisée par l'échec de la CED en 1952, appelaient à une certaine modération iconographique afin de ne pas froisser ou simplement fragiliser la jeune RFA.

Les administrateurs des Postes eurent sans doute l'impression d'avoir ouvert la boîte de Pandore car une demande qu'ils avaient reçue antérieurement a soudainement ressurgi à la faveur de cette première émission. Il n'était désormais plus possible d'opposer une fin de non-recevoir aux sollicitations philatéliques formulées par le Comité National du Struthof ; d'autant qu'elles avaient l'appui toujours influant dans ces immédiates après-guerres du ministre des anciens combattants. Afin de composer avec des « plaintes » des usagers qui jugeaient trop dures ces thématiques comme le traitement iconographique qui en était fait, ils optèrent donc pour des choix plus neutres comme des représentations de monuments commémoratifs existants ou d'allégories très aseptisées. Le timbre-poste émis en 1970 à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire sembla toutefois amorcer un virage dans les représentations postales de la Shoah (Figure 8). Cette évocation contrastait, en effet, avec les précédentes et semblait plutôt éloignée de la demande initiale. Elle avait été formulée par Roland Teyssandier, président de la Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance.

Figure 8 / 1970 – YT n° 1648 / 25<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps de concentration



Dans une lettre qu'il adressa au ministre des PTT d'alors, il avait demandé l'émission de trois timbres-poste : « un premier consacré à la mémoire de nos camarades israéliens exterminés à Auschwitz. Un second à la mémoire de nos camarades résistants français exterminés à Buchenwald. Un troisième à la mémoire des femmes françaises mortes dans l'enfer de Ravensbrück. Ainsi seraient représentés les trois grandes catégories de déportés<sup>11</sup> ». Des suggestions que l'administration des Postes interpréta comme des injonctions et auxquelles elle s'empressa de ne donner aucune suite, soucieuse de réaffirmer son monopole, même au prix d'une maladresse iconographique car ce timbre-poste fut en effet particulièrement mal perçu.

11. L'Adresse Musée de La Poste de Paris, dossiers d'émission, 1970, dossier n° 3, lettre de Roland Teyssandier à Robert Galley.

Après le mandat tronqué de Georges Pompidou, les représentations de la Shoah dans l'imagerie postale entrèrent ensuite dans un cycle long qui ne s'achève qu'en 1994. Ces dernières deviennent alors aussi rares que dispersées se limitant à une seule allusion par président de la République. Cette période allant de 1974 à 1994 ne rassemble en effet que 21,23 % des figurines émises. Toutefois, ce retrait s'est inscrit dans celui plus général de l'ensemble des évocations de la Seconde Guerre mondiale. De plus, elles se retrouvent intégrées d'une manière systématique au calendrier national des commémorations de la Libération et de la fin du conflit. La fusion de ces temporalités, jusqu'alors distinctes, est à l'origine d'une forme d'assimilation presque résistancialiste car Shoah et Résistance se trouvent désormais systématiquement associées. Ainsi, en 1975, la célébration du trentième anniversaire de la libération des camps de concentration est évoquée à travers les effigies de Pierre Kaan, d'Henri Manhès et du général Verneau. Ces trois personnalités de premier plan partageaient certes l'expérience de l'univers concentrationnaire, mais c'est d'abord en qualité de résistants qu'ils étaient identifiés par l'opinion publique. Cette approche iconographique se renouvela en 1985. En effet, lors des cérémonies organisées dans le cadre du quarantième anniversaire de la fin du conflit, le choix se porta sur deux créations originales de Raymond Moretti symbolisant respectivement d'une part le retour à la paix et à la liberté à travers une allégorie républicaine et d'autre part une autre évocation, beaucoup moins évanescence cette fois, de la libération des camps de concentration dont ce fut-là la seule évocation anthropique (Figure 9).

Le discours prononcé par Jacques Chirac le 16 juillet 1995 lors des cérémonies commémorant la grande rafle du Vél'd'Hiv' du 16 juillet 1942 marque ensuite un tournant dans l'histoire officielle de la Shoah en France. L'onde de choc générée par la reconnaissance de la responsabilité de l'État et des Français se propagea jusque dans l'imagerie postale, même si l'approche iconographique demeura identique. Mais une terminologie nouvelle, désormais centrée sur la communauté juive, succéda à la tentative de nationalisation sémantique des légendes antérieures. Elle connut un prolongement plus inattendu en 2007 avec l'émission d'un timbre-poste sur les « Justes » de France faisant écho à la réflexion de Serge Klarsfeld à la fin du deuxième tome de *Vichy-Auschwitz* :

Les juifs de France garderont toujours en mémoire que, si le régime de Vichy a abouti à une faillite morale et s'est déshonoré en contribuant efficacement à la perte d'un quart de la population juive de ce pays, les trois quarts restants doivent essentiellement leur survie à la sympathie sincère de l'ensemble des Français, ainsi qu'à leur solidarité agissante à partir du moment où ils comprirent que les familles juives tombées entre les mains des Allemands étaient vouées à la mort<sup>12</sup>.

Les épisodes plus sombres comme celui des enfants d'Izieu ne sont pas omis pour autant. En 2015, un nouveau timbre-poste a été émis pour

12. Serge Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz. Le rôle de Vichy dans la solution finale de la question juive en France*, tome 2, Paris, Fayard, 1985, p. 191 ; cité dans Sébastien Ledoux, *Le devoir de mémoire, une formule et son histoire*, Paris, CNRS éditions, 2016, p. 170.

Figure 9 / 1985 – YT n° 2369 / 40<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire

commémorer le 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps de concentration (Figure 10). Il l'a été cette fois de nouveau d'une manière autonome, détaché du contexte plus général des autres célébrations philatéliques de la fin de la Seconde Guerre mondiale sans toutefois accéder à une forme d'autonomie graphique, toujours marquée par l'emploi de métaphores particulièrement évanescences.

Avec une seule émission consacrée au 75<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Paris, l'année 2019 ne constitue qu'un modeste prologue, voire une très timide ouverture d'un véritable opéra iconographique dont le final en 2025 s'annonce par avance grandiose (Figure 11)<sup>13</sup>. D'autant, qu'il ne

13. Le programme des émissions de timbres-poste pour l'année 2019 est fixé par quatre arrêtés publiés au *Journal officiel* entre 2017 et 2019. Il s'agit des arrêtés du 31 juillet 2017 complétant le programme philatélique de l'année 2018 et fixant le programme de l'année 2019 (1<sup>re</sup> partie) : <https://>

Figure 10 / 2015 – YT n° 4948 / 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps de concentration

se limitera pas à la France, voire même à la Francophonie, mais concernera le monde entier car cette imagerie postale de la Seconde Guerre mondiale présente la particularité d'être plus que largement diffusée et partagée. Alain Croix et Didier Guyvarc'h ont, en effet, montré dans un livre récent son caractère pour ainsi dire universel<sup>14</sup>. Il est possible également qu'elle accède à une autre dimension, à mesure que s'achève l'ère des témoins. La disparition des ultimes anciens combattants puis, en léger différé, de celle des derniers témoins, car certains n'étaient encore que des enfants, prolongera – à ne pas en douter – cette véritable course à la mémoire au sein de laquelle l'imagerie postale nécessairement doit trouver sa place, compte tenu de sa richesse, de sa diversité et de sa large diffusion. La

[www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/7/31/ECO11721301A/jo](http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/7/31/ECO11721301A/jo) ; du 21 février 2018 clôturant le programme philatélique de l'année 2018 et fixant le programme de l'année 2019 (2<sup>e</sup> partie) : <https://www.legifrance.gouv.fr/affich/Texte.do?cidTexte=JORFTEXT000036658941&categorieLien=id> ; du 17 juillet 2018 complétant le programme philatélique de l'année 2019 et fixant le programme de l'année 2020 (1<sup>re</sup> partie) : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2018/7/17/ECO11818398A/jo/texte/fr> et du 29 janvier 2019 clôturant le programme philatélique de l'année 2019 et fixant le programme philatélique de l'année 2020 (2<sup>e</sup> partie) : [https://www.legifrance.gouv.fr/affich/Texte.do?jsessionid=220C275F353101E0239515F5E37F4FDE.tplgfr36s\\_3?cidTexte=JORFTEXT00038094196&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000038094148](https://www.legifrance.gouv.fr/affich/Texte.do?jsessionid=220C275F353101E0239515F5E37F4FDE.tplgfr36s_3?cidTexte=JORFTEXT00038094196&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000038094148)

14. Alain Croix, Didier Guyvarc'h, *Timbres en guerre. Les mémoires des deux conflits mondiaux*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.

Figure 11 / 2019 – YT n° (nc) / 75<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Paris

Seconde Guerre mondiale fut en effet contemporaine d'un véritable foisonnement iconographique dont le flot se déverse depuis d'une manière continue à une échelle désormais mondialisée.

À l'instar de l'hommage philatélique national rendu entre 2014 et 2018 à l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, il ira même crescendo et constituera l'ultime répétition avant le centenaire<sup>15</sup>. Pour négligeable qu'il soit, ce corpus iconographique original est néanmoins jugé plutôt signifiant. Ainsi, ce sont des timbres-poste de la série dite des « Héros de la Résistance » qui illustrèrent en 2005 la première de couverture du livre de Laurent Douzou sur l'historiographie complexe de la Résistance<sup>16</sup>. L'auteur ne se limita pas d'ailleurs à cette approche illustrative car, quelques années plus tard en 2017, celui-ci leur consacra un ouvrage entier en collaboration avec Jean Novosseloff<sup>17</sup>.

Grégory AUPIAIS

Université Paris Diderot – Paris 7

15. Cet article fait, en effet, écho à deux articles publiés respectivement en 2014 et 2018 sur le centenaire de la Première Guerre mondiale : Grégory Aupiais, « Le patrimoine postal de la Grande Guerre », *In Situ* [En ligne], 25/2014, mis en ligne le 15 décembre 2014, URL : <http://insitu.revues.org/11591> ; DOI : 10.4000/insitu.11591 et Grégory Aupiais, « Fin d'un siècle ou fin d'un cycle : l'itinéraire iconographique de l'imagerie postale de la Grande Guerre de l'armistice à nos jours (1918-2018) », *Les Cahiers de la FNARH*, n° 136, n° spécial « Commémoration du centenaire 14-18 », 2018, p. 41-46.

16. Laurent Douzou, *La Résistance française : une histoire périlleuse*, Paris, Le Seuil, coll. « Points-Histoire », 2005.

17. Laurent Douzou, *La Résistance oblitérée. Sa mémoire gravée par les timbres*, Paris, Éditions du Félin, 2017.